

Sud Éducation Rhône **organise**  
pour tout-e-s les salarié-e-s de l'Éducation Nationale  
**un stage de formation syndicale**

**JEUDI 17 ET VENDREDI 18  
MAI 2018 À LYON**



# Pédagogies alternatives et syndicalisme

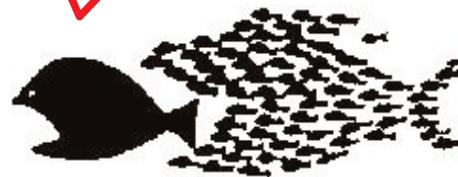
La pédagogie, parlons-en ! Oui mais comment et pourquoi en parler ? Est-ce vraiment une question syndicale ?

Quand elle prend à bras-le-corps les questions du sens de l'école et du rapport au savoir, quand elle invente des pratiques d'enseignement coopératives, quand elle les mutualise ses pratiques par la multiplication des échanges afin de reconstruire du sens autour de notre métier, quand elle tente, dans les rapports quotidiens entre profs, élèves, usagères et usagers du service public d'éducation, de répondre à la question urgente de « quelle humanité voulons-nous devenir ? », alors la pédagogie rencontre le syndicalisme, et devient un outil d'une alternative possible pour un autre monde. Changer la société ? C'est aussi changer l'école !

modalités d'inscription au verso

**ATELIERS PRATIQUES :**  
pédagogie Freinet, s'organiser collectivement sur son lieu de travail, auto-socio-construction des savoirs, anti-hiérarchie, démarches antisexistes en classe, résistance à base élèves, et d'autres encore...

## PROGRAMME



### JEUDI 17 MAI

- 9h-9h15 : accueil, présentation du stage et inscriptions aux ateliers du jour
- 9h15-10h45 : conférence plénière puis débat avec Véronique Decker « resituer le combat pédagogique dans le cadre de l'action syndicale et politique »
- 11h-12h15 : ateliers pratiques animés par des militant-e-s
- 12h15-13h45 : pause déjeuner (possibilité de ticket au restaurant administratif)
- 13h45-15h et 15h15-16h30 : ateliers pratiques animés par des militant-e-s, possibilité d'enchaîner 2 ateliers courts ou d'en suivre un long avec le GFEN ou contre base élèves

### VENDREDI 18 MAI

- 9h-9h15 : accueil, inscriptions aux ateliers du jour
- 9h15-10h45 : des pistes pour évaluer autrement avec les mouvements pédagogiques
- 11h-12h15 : ateliers pratiques animés par des militant-e-s
- 12h15-13h45 : pause déjeuner (possibilité de ticket au restaurant administratif)
- 13h45-15h : échange de pratiques entre stagiaires, proposez vos démarches pédagogiques ou syndicales entre pair-e-s
- 15h15-16h : bilan en plénière « pratiques pédagogiques et perspectives syndicales »

# Pédagogies alternatives et syndicalisme

## INTERVENANT-E-S

Véronique Decker (ICEM & SUD) ;  
Richard Abouzit (CNRBE) ; Aude  
Fonvieille (SUD), Maria-Alice Médioni  
(GFEN) ; Nicolas Hernoult & Branko  
Timarac (SUD) ; et d'autres encore...

QUAND ? Les 17 et 18 mai 2018

OÙ ? Bourse du Travail de Lyon, Place Guichard

COMMENT ? Demande par voie hiérarchique  
avant les vacances de printemps

## PETITE SITOGGRAPHIE

Le syndicat : <http://www.sud-arl.org/>  
La Fédération : <http://www.sudeducation.org/>  
L'Union syndicale : <https://solidaires.org/>  
Le GFEN à Lyon : <http://www.gfenlyonnais.fr/>  
L'ICEM à Lyon : <http://marelle.org/glem/>  
Le CNRBE : <https://retraitbaseeleves.wordpress.com/>  
L'AFL : <http://www.lecture.org>

*Des échanges de pratiques  
sont prévus en fin de stage :  
amenez de quoi partager  
les dispositifs pédagogiques  
ou syndicaux que  
vous appréciez.*

## COMMENT S'INSCRIRE ?

→ En prévenant Sud Éducation 69 de votre participation.

→ En adressant une demande écrite de congé pour formation syndicale au chef d'établissement dans le secondaire ou au DASEN dans le primaire, selon le modèle suivant (à recopier), au moins un mois avant la date du stage, soit en comptant les vacances de printemps au plus tard le vendredi 6 avril 2018.

formation syndicale au chef d'établissement dans le secondaire ou au DASEN dans le primaire, selon le modèle suivant (à recopier), au moins un mois avant la date du stage, soit en comptant les vacances de printemps au plus tard le vendredi 6 avril 2018.

## SE FORMER ? UN DROIT !

À ....., le.....

Madame la Rectrice  
s/c du chef d'établissement  
OU Mme/M. le DASEN  
s/c de l'IEN

Mme/M. .... (Prénom, NOM, fonction, affectation), demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 2 jours, en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer à la session de formation qui se déroulera les 17 et 18 mai 2018 à Lyon sous l'égide du CEFI Solidaires, 144 Bd de la Villette, 75019 Paris.

Signature

Chaque fonctionnaire ou agent-e non-titulaire, syndiqué-e ou non, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté (une journée minimum), sans aucun retrait de salaire. La demande doit être faite au plus tard un mois avant le stage, par voie hiérarchique auprès de l'autorité compétente (Rectrice, DASEN).

A défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le stage, le congé pour formation est réputé accordé. En cas de refus de stage, contactez SUD Education : les décisions exceptionnelles en ce sens doivent être motivées par des nécessités de fonctionnement du service et communiquées avec le motif à la commission administrative paritaire qui suit.

L'administration peut demander, après le stage, une attestation émanant de l'institut de formation. Elle ne peut exiger ni convocation ou autre document, ni d'information sur l'objet de ce stage.

**N'oubliez pas de prévenir SUD Education 69 de votre participation**

**sudeduc69@sud-arl.org ou 04 72 37 79 47**

**Date limite de demande à la hiérarchie : vendredi 6 avril**